



MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone : 04 67 82 70 83

Fax : 04 67 82 73 90

Email : mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 15 MARS 2024

Présents (6) : Virginie BOYNE, Géraldine CARTAYRADE, Evelyne FURSTOSS-PASTORE, Stéphane GERMAIN, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE

Avec la participation d'Ethel LACOMBE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absents excusés (4) :

Manon ALTOUNIAN, Mathieu EVESQUE, Marie-Paule GERACE-CORBON, François TEISSIER – donne pouvoir à Stéphane GERMAIN.

Début de séance à 20h00.

Ordre du jour

- 1- Demande de transfert de compétences SMEG, entretien de l'éclairage public
- 2- Audit énergétique SMEG
- 3- Raccordement électrique maison individuelle des Mazes
- 4- Subventions aux associations
- 5- Etude de possibilité de subvention pour les repas cantine à 1€
- 6- Maison de santé de Meyrueis
- 7- Conseil Municipal des jeunes
- 8- Dossier téléphonie
- 9- Informations sur évènement majeur sur Montjardin
- 10- Questions diverses :
 - Informations travaux
 - Réunion publique Rue du Serre
 - Avenant Rue du Barry
 - Analyses pour la cuisine
 - Dates à retenir

COMPTE RENDU

Ouverture de séance à 20H00, en salle du foyer communal.

1- Demande de transfert de compétences SMEG, entretien de l'éclairage public :

La commune avait confié la compétence éclairage public au SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard : Territoire d'Energie). Celui-ci propose d'assurer la maintenance de l'éclairage public pour les communes. Sur notre secteur c'est la société SLA qui a réalisé les travaux. Les travaux réalisés tant sur Montjardin en 2019 que sur Lanuéjols et les autres hameaux, ainsi que pour les travaux de réaménagement de la place ont connu beaucoup de défauts. Certains ne sont toujours pas corrigés à ce jour (lampadaires en panne non réparés sous garantie, travaux non terminés). Le maire a eu l'occasion à maintes reprises de le faire savoir au SMEG et à SLA. Aussi il a fait savoir en réunion des maires qu'il ne souhaitait pas que l'entretien soit réalisé par cette entreprise. Le SMEG a lancé un appel d'offres et le résultat du marché n'est pas encore connu. Un contact a été pris avec l'entreprise BENZAL pour savoir si celle-ci pourrait assurer l'entretien pour la commune ou participer à l'appel d'offres. Aussi il semble prudent pour l'instant d'attendre avant de s'engager auprès du SMEG

Après discussion le conseil accepte cette proposition.

2- Audit énergétique du SMEG pour projet de l'Espace culturel :

Annoncé dans notre programme en 2020, la réhabilitation de la salle des fêtes peut maintenant être prévue. Une possibilité existe de créer des sanitaires et loges pour les spectacles dans un des appartements du rez-de-chaussée du château. Les deux autres pouvant être aménagés pour l'espace bibliothèque-médiathèque. Après abandon du projet par l'architecte recrutée en 2019, la commune a fait appel au CAUE du Gard (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour avoir un conseil et un accompagnement pour lancer l'étude et le recrutement d'un nouvel architecte maître d'œuvre. L'accompagnement du CAUE est gratuit.

Ce projet deviendra « l'espace culturel » et fera l'objet d'une consultation des associations et usagers.

Parmi les conseils apportés, le CAUE recommande de faire procéder à un levé d'état des lieux des deux espaces, ainsi qu'un audit énergétique.

En ce qui concerne l'audit énergétique, il sera confié au SMEG. Coût de l'Audit : 1 500 € dont 50% sera pris en charge par le SMEG soit 750 € pour la commune.

VOTE : 7 votants = POUR à l'unanimité

En ce qui concerne le relevé topographique il est proposé de le confier à notre géomètre-expert, le conseil souhaite qu'un deuxième devis soit sollicité pour décider au prochain conseil.

3- Raccordement électrique d'une maison individuelle aux MAZES, par extension de la ligne :

Jusqu'en septembre 2023 cette charge revenait à la commune. Les textes ont changé et la charge revient désormais au demandeur, mais le permis de construire ayant été accordé avant cette date, il s'avère que c'est bien à la commune de financer ce raccordement pour un montant d'environ 7 500 €.

VOTE : 5 POUR et 2 Abstentions

4- Subventions aux associations :

Certaines associations ont envoyé leur dossier de demande : le conseil peut donc délibérer avant le vote du budget et nous réglerons uniquement si le dossier arrive avant le 05 avril.

Chaque association reçoit :

- Amicale des écoles =300€ et Bibliothèque=150 €
Activité Ski= enveloppe de 1 200 € votée et paiement en fonction de la dépense.
Piscine= Avis favorable pour subventionner cette activité le paiement aura lieu en fonction des dépenses engagées (frais de transport et du maître-nageur).
L'activité pourrait être mise en œuvre à la piscine de Pradines
- Culture Aigoual=300 €
- Ski club Mt Aigoual=300 €
- Foyer de ski et saut Espérou= 150 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers= 800 €
- Les Amis de Lanuéjols = 1 000 €
- ASP Gard= 50 € ou 100 € si une soirée conférence est mise en œuvre
- Restos du cœur= 150 €
- La mouline et Trèvezel= 500 €
- Club des Anciens du Devois= 300 €
- Comité des fêtes= 5 000 €
- FNACA= 300 €
- Les Caussenols (Marchés d'été des producteurs) = 1 650 €
- Société Communale de Chasse= 300 €
- Chasseurs des Jasses= 200 €
- Maison de Santé de Meyrueis = 1 000 € (voir point 6)
- Solidarité Paysanne= 50 €
- Banque Alimentaire = 50 €
- Prévention Routière = déjà votée pour 2024 et versée
- Ciné Doc = déjà votée pour 2024 et versée

5- Subvention pour repas à la cantine à 1€

Proposée par le gouvernement, le dossier est assez complexe et demande de proposer plusieurs tarifs en fonction des revenus des familles. Après étude du dossier cela semble trop complexe pour notre commune où un seul tarif est appliqué pour toutes les familles et compte tenu du faible nombre d'élèves.

6- Maison de santé de Meyrueis :

Une réunion avec tous les maires des communes environnantes a été organisée par la mairie de Meyrueis qui sollicite une participation pour les frais de secrétariat : la solidarité doit jouer pour conserver le médecin. Nous avons proposé de participer à hauteur de 1 000 € pour 2024.

7- Conseil Municipal des Jeunes :

Les jeunes sont invités au Sénat à Paris et à l'Assemblée nationale pendant les vacances de Pâques du 8 au 11 avril. Départ le dimanche 7 au soir, nuit dans le bus (transports Causse), ensuite logés en Formule 1 ; retour le jeudi 11 au matin, après nouvelle nuit dans le bus. Visite du Sénat le mardi et de l'Assemblée Nationale le mercredi : coût environ 6 000 € (transport, hébergement, restauration et activités).

Délibération : sur demande de participation de 50 € aux familles.

VOTE : 7 votants = POUR à l'unanimité

8- Dossier Téléphonie :

Actuellement contrat chez ORANGE et SCT. Cela nous coûte plus de 5 000 € / an. Nous avons fait faire l'an passé plusieurs devis concurrentiels. Le CM avait souhaité avoir un devis d'Orange. Malgré plusieurs rappels et demandes avec la direction d'Orange, nous n'avons pas eu de réponse. Une proposition de NET COM GROUPE était intéressante puisqu'elle pourrait faire économiser 1 968 € / an.

Cette proposition est toujours d'actualité un an après :

- Nous libère de nos engagements avec SCT
- Engagement sur 63 mois
- Pas de leasing, aucun crédit ; on garde les numéros
- Facture unique dont 120 € de mise en service
- Petit supplément à prévoir quand on aura la fibre
- Economie de 165 € / mois
- Portable pour les alertes de la station d'épuration)

VOTE : 7 votants = POUR à l'unanimité

9- Evènement à Montjardin :

Après découverte de mauvais traitements sur animaux et de nombreux animaux morts avec les services vétérinaires de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). Les animaux ont été retirés à leur propriétaire par décision administrative. Le responsable devra répondre de cette situation devant la justice.

10- Questions diverses :

• Informations Travaux :

Avenant pour la Rue du Barry, pour clôturer le chantier un avenant de **6 525 € HT** est nécessaire sur un montant total des travaux de **171 925 € H.T.**

VOTE : 7 votants = POUR à l'unanimité

• Réunion publique pour la Rue du Serre :

Le vendredi 12 Avril à 17H30 au foyer avec Olivier Arnal

Pour l'adressage, il faut demander à Nathalie, car tous les numéros sont attribués.

• Analyses pour la cuisine :

- Aveyron Labo nous propose un devis de 850 € pour 3 analyses par an
- Le service départemental du Gard nous fait un devis de 1 150 € / pour 1 analyse / mois, plus pointues. Ce sont des précautions à prendre, car en cas de soucis, ce sera considéré comme des analyses préventives.

Bien que plus complète et plus fréquente, la proposition du service départemental paraît trop contraignante, et **c'est celle d'Aveyron Labo qui est retenue pour cette année.**

VOTE : 7 votants = POUR à l'unanimité

• QUESTIONS de planning :

- Pâques, **le 31 mars après la messe**
- Réunion du Comité de pilotage du Plan Communal de Sauvegarde, **le 25 mai**
- Prochain CM, **le vendredi 5 avril**

Fin de séance 22H30.